

« ASCA Services »

- vous offre la possibilité de vous assurer à des conditions avantageuses
- les produits d'assurance sont conçus pour les cabinets des thérapeutes
- a conclu un contrat de services avec la maison Brilsor SA pour l'élaboration des offres et le suivi des contrats

Assurance responsabilité civile professionnelle (ref : Zrcpro)

- couverture base
- somme d'assurance 3 Mio franchise Fr. 500.-- Fr. 228.00
- somme d'assurance 5 Mio franchise Fr. 500.-- Fr. 256.00

prime annuelle + timbre fédéral

Diverses thérapies sont assurables seulement avec une surprime de 25%

Assurance responsabilité civile professionnelle (ref : Mrcpro)

- **couverture avec extension**
- Somme pour dommage aux choses et personne Fr. 5'000'000.—
- Protection juridique pour procès pénal Fr. 250'000.-
- Frais pour appels par médias Fr. 100'000.-
- et diverses autres couvertures complémentaires, voir offre
- franchise Fr. 500.00

prime annuelle + timbre fédéral

Fr. 280.00

Assurance chose – inventaire du cabinet de consultation (ref : Mchose)

- Inventaire du studio contre les dommages
- « **incendie, dégâts d'eau, vol avec effraction** » avec divers compléments
Exemple : pour un inventaire d'une valeur à neuf totale de Fr. 30'000.-
prime annuelle indicative Fr. 123.90
- désirez-vous l'assurance **bris de glaces (vitres, WC-lavabos)** oui non Fr. 78.00

Somme d'assurance inventaire total, valeur a neuf Fr. _____

Chiffre d'affaire annuel Fr. _____

Assurance perte de salaire en cas de maladie (ref : Msana)

- **(collective réservée aux membres ASCA)**
- indication d'un salaire fixe
- taux de couverture : 80 %
- jours d'attente : 30 jours (autres délais sur demande)
- durée de prestation : 720 jours dans un laps de 900 jours
- âge maximum lors de la conclusion 49 ans
- **Taux de prime : sur demande**

Cette assurance n'est faisable que si une police Mrcpro et/ou Mchose a été conclue.

Veillez nous contacter en indiquant **toutes** vos données et les formes d'assurance désirées.
Cocher la case !

1

ASCA Services

Assurance contre les accidents

- somme en cas de décès
- indemnité en cas d'invalidité
- frais de guérison - aussi en complément de la caisse maladie
- perte de salaire selon besoin

Offre individuelle sur demande

Assurance de rentes viagères et sur la vie - prévoyance 3^{ème} pilier

- Rente en cas d'incapacité de gain
- Formes d'épargne pour la pension
- Capital en cas de vie
- Capital en cas de décès

Toutes ces formes d'assurance peuvent être combinées entre elles.

Assurance en cas de maladie, individuelle et collective

Nous vous conseillons de vous adresser aux assureurs partenaires de l'ASCA, sur les possibilités de contrats avantageux pour les assurances complémentaires (LCA).

Toutes les indications de produits et de primes sont indicatives et peuvent subir des variations.

Je désire une offre :

Adresse privée Nom, Prénom: _____ No ASCA _____ Adresse: _____ NPA _____ Localité _____ Tél. _____ FAX _____ Mail _____ 1. Personne : _____ date de naissance : _____ salaire annuel* _____ 2. Personne : _____ date de naissance : _____ salaire annuel* _____ *salaire selon AVS, base pour une indemnité de perte de salaire Indépendant depuis : _____ Adresse du cabinet (Nom, rue, lieu) _____ _____ _____
--

Veuillez nous contacter en indiquant **toutes** vos données et les formes d'assurance désirées.
Cocher la case !

2